

RÉGLEMENT DE GESTION SPORTIVE 2024 / 2025

CARABINE ISSF

AVERTISSEMENT

Selon certaines situations nous sommes dans l'impossibilité de prévoir avec certitudes, au moment de la rédaction de ce document, que toutes les compétitions pourront se dérouler dans les conditions annoncées.

Ainsi, en fonction de l'évolution du calendrier international, nous serons peut-être amenés à modifier les modalités qui sont définies dans ce document.

Toute modification fera l'objet d'une publication sur le site fédéral et d'une mise à jour des modalités de sélection si besoin.

PRÉAMBULE

La Fédération Française de Tir a la responsabilité de présenter une équipe de France aux Championnats de référence, telles que les Jeux Olympiques, les Championnats du Monde, les Championnats d'Europe.

Elle peut également engager une équipe de France à diverses compétitions internationales.

A travers ce document, la Direction Technique Nationale propose d'exposer les modalités de sélection des épreuves Olympiques pour la carabine.

Il convient en effet de :

- Définir les termes relatifs aux sélections
- Rappeler les objectifs de la saison sportive 2024 / 2025
- Définir le rôle du Comité de sélection
- Définir les modalités et les règles de sélection

LEXIQUE RELATIF AUX SÉLECTIONS

Équipe de France :

Appellation officielle et légale d'une délégation de personnes, sélectionnée par la Fédération, représentant ponctuellement la Nation dans leur discipline à l'occasion d'un événement sportif international ou championnat reconnu par la Fédération Internationale.

Championnat de référence :

Appellation caractérisant une compétition internationale lors de laquelle est décernée un Titre (Jeux Olympiques et Paralympiques, Championnat du Monde et d'Europe, Jeux Européens).

Compétition internationale :

Appellation caractérisant une compétition présentant un niveau élevé de concurrence, lors de laquelle aucun Titre n'est décerné (Coupe du Monde, Grands Prix, ...). Une telle compétition permet de poursuivre la préparation des athlètes dans l'optique des Championnats de référence.

Modalités et Règles de sélection :

Ensemble de règles et de principes permettant de choisir pertinemment des athlètes, en nombre limité et réglementaire, en vue d'atteindre l'objectif visé dans une épreuve donnée.

Épreuve d'évaluation nationale :

Situation de référence permettant d'évaluer les qualités des athlètes, à partir de la mesure et de l'observation effectuées par les entraîneurs référents.

Point de références internationales :

Point moyen réalisé lors des Championnats (ou compétitions) de référence équivalents au cours des 24 derniers mois.

Ce point de référence est évolutif au cours de la saison au fur-et-à-mesure des nouveaux championnats.

Comité de sélection :

Le Comité de sélection est chargé de sélectionner les athlètes qui représenteront la France dans les Championnats de référence.

OBJECTIFS DE LA SAISON 2024 / 2025

Pour cette saison, les objectifs sont les suivants :

OBJECTIFS 2025 - SENIORS ET DAMES				
06/11/2025	16/11/2025	EGY	Le Caire	Championnat du Monde 10 & 50m
01/03/2025	07/03/2025	CRO	Osijek	Championnat d'Europe 10m
23/07/2025	07/08/2025	FRA	Châteauroux	Championnat d'Europe 50m
OBJECTIFS 2025 - JUNIORS				
				Championnat du Monde juniors 10 & 50m
01/03/2025	07/03/2025	CRO	Osijek	Championnat d'Europe 10m
23/07/2025	07/08/2025	FRA	Châteauroux	Championnat d'Europe 50m

Ces échéances constituent les rendez-vous internationaux majeurs de la saison pour la Fédération Française de Tir. Il est donc nécessaire d'organiser une préparation rigoureuse et de poser des principes de sélections, individuels et collectifs, afin de présenter des sportifs capables de remporter des médailles.

Les critères de sélection sont donc définis pour répondre à l'objectif prioritaire :

GAGNER DES MÉDAILLES
DANS LES COMPÉTITIONS DE RÉFÉRENCE

RÔLE DU COMITÉ DE SÉLECTION

Le Comité de sélection est chargé de sélectionner les athlètes qui représenteront la France dans les Championnats de référence.

Il est composé au minimum de trois personnes :

- Le Président de la FFTir ou son représentant
- Le Directeur Technique National ou son représentant
- La Directrice du Haut Niveau et de la Performance ou son représentant

Le Comité de sélection composera les équipes de France en tenant compte des **résultats**, de l'**état d'esprit** et du **comportement** de chaque athlète.

Le calendrier international étant particulièrement chargé, les performances des athlètes retenus en compétitions internationales au même moment qu'une épreuve d'évaluation nationale, pourront être prises en compte pour une sélection en Championnat de référence.

En cas de conditions particulières, défavorables à l'établissement des performances demandées, le Comité de sélection se réserve le droit d'étudier au cas par cas la possibilité d'une sélection en Championnat de référence.

La sélection des athlètes ayant réalisé les Points de références internationales Européennes ou Mondiales en fonction du Championnat considéré fera l'objet d'une étude par le Comité de sélection.

La réalisation du point de références internationales n'ouvre pas un droit à la sélection, mais constitue un prérequis pour une étude en Comité de sélection.

Rappel

L'évaluation est une démarche qui consiste à recueillir des renseignements sur l'entraînement des athlètes, à analyser et à interpréter ces renseignements en vue de porter un jugement sur la situation du tireur à un moment donné dans la saison pour pouvoir envisager des décisions relatives à son cheminement ultérieur.

Il appartient aux Directeurs de discipline en relation avec les entraîneurs référents, de proposer au Comité de sélection une liste argumentée d'athlètes pour chaque Championnat de référence.

Le Comité de sélection est souverain dans ses choix. Les débats se déroulent à huis clos et leur nature est confidentielle.

MODALITÉS ET RÈGLES DE SÉLECTION

Organisées régulièrement, ces étapes évaluatives sont placées en fonction du calendrier international de façon à offrir aux athlètes la possibilité de pouvoir planifier et organiser leur préparation spécifique aux Championnats de référence auxquels ils seraient sélectionnés.

Ces revues d'effectifs permettront à chaque étape d'évaluer le niveau de nos athlètes français.

EVALUATIONS NATIONALES N°1 CNTS – DU 10 AU 15 JANVIER 2025 CARABINE 10m SENIORS ET DAMES

Organisée en janvier, cette étape évaluative a pour objectif d'identifier les athlètes français susceptibles de remporter des médailles lors des Championnats de références et compétitions internationales suivants :

- Championnat d'Europe 10m (OSIJEK – CRO) du 7 au 13 mars 2025

MODALITÉS DE SÉLECTION

Catégorie :

Senior - Dames

Critères d'accès :

- Les athlètes des collectifs Haut Niveau
- Sur proposition des Entraîneurs Nationaux

Programme :

Pour chaque épreuve, deux matchs et deux finales seront organisés selon les modalités suivantes :

- Match 1 (M1) + Finale 1 (F1)
- Match 2 (M2) + Finale 2 (F2)

Finales :

A l'issue de chaque match, les 8 premiers du classement de chaque épreuve auront accès à une finale.

Les finales se tirent selon les règles ISSF avec élimination.

Des points seront attribués aux trois premiers selon le barème joint :

Finale :

1^{er} 3 points

2^e 2 points

3^e 1 points

Aucun point ne sera attribué aux autres finalistes.

RÈGLES DE SÉLECTION

La Direction Technique Nationale a également défini un collectif national de préparation appelé Los Angeles - saison 2025.

Sont concernés dans les épreuves à 10 mètres :

- Océanne MULLER
- Lucas KRYZS

Les athlètes de ce collectif sont automatiquement proposés au comité de sélection pour le championnat d'Europe 10 mètres 2025.

Le comité de sélection est chargé de constituer les équipes de France qui participeront aux différentes compétitions, en s'appuyant sur les références internationales.

Un niveau de performance individuelle est exigé pour chaque épreuve. Cette condition est le prérequis à toute discussion en Comité de sélection ;

Les points attribués en finale permettront de départager les athlètes lors de l'étude du comité de sélection.

Ils seront attribués aux trois premiers selon le barème sans s'additionner au score du match de qualification pour prétendre réaliser le score prérequis.

La participation à la finale est obligatoire pour être classé.

Classement :

Les tireurs ayant réalisés le prérequis seront proposés au comité de sélection au regard de :

- La meilleure performance de M1 **ou** M2 avec l'ajout des éventuels points F1 **±** F2

Seront pris en compte en cas d'égalité :

- 1 / le score de la 2^e performance (sur M1 **ou** M2) avec l'ajout des éventuels points sur F1 **±** F2
- 2 / La performance de M1**±** F1

Des équipes mixtes ne seront présentées que dans les épreuves olympiques. La composition de ces équipes mixtes sera effectuée selon les performances des tireurs sélectionnés dans les épreuves en individuel à l'issue des évaluations nationales.

L'inscription d'une équipe ne se fera que pour les Championnats de référence, dès lors que trois athlètes seront sélectionnés en individuel.

REGLES DE SELECTIONS SENIORS ET DAMES :

- Pour prétendre à une sélection en Championnat d'Europe 10m, un niveau de performance individuelle est exigé par épreuve. Les athlètes devront l'avoir réalisé au moins une fois en match de qualification.

Prérequis « Championnat d'Europe » à réaliser en match	
10m Dames	10m Séniors
628,7	628,8

La liste des sélectionnés sera officialisée et communiquée au plus tard un mois avant le début des compétitions concernées

EVALUATIONS NATIONALES N°1 CNTS – DU 10 AU 15 JANVIER 2025 CARABINE 10m Juniors Garçons et Juniors Filles

Organisée en janvier, cette étape évaluative a pour objectif d'identifier les athlètes français susceptibles de remporter des médailles lors des Championnats de références et compétitions internationales suivants :

- Championnat d'Europe 10m (OSIJEK – CRO) du 1er au 4 mars 2025

MODALITÉS DE SÉLECTION

Catégorie :

JG – JF – CF – CG – U21

Critères d'accès :

- Les athlètes des collectifs Haut Niveau
- Sur proposition des Entraîneurs Nationaux

Programme :

Pour chaque épreuve, deux matchs et deux finales seront organisés en classement selon les modalités suivantes :

- Match 1 (M1) + Finale 1 (F1)
- Match 2 (M2) + Finale 2 (F2)

Finales :

A l'issue de chaque match, les 8 premiers du classement de chaque épreuve auront accès à une finale.

Les finales se tirent selon les règles ISSF avec élimination.

Des points seront attribués aux trois premiers selon le barème joint.

Finale :

1^{er} 3 points

2^e 2 points

3^e 1 points

Aucun point ne sera attribué aux autres finalistes.

RÈGLES DE SÉLECTION

Le comité de sélection est chargé de constituer les équipes de France qui participeront aux différentes compétitions, en s'appuyant sur les références internationales.

Un niveau de performance individuelle est exigé pour chaque épreuve. Cette condition est le prérequis à toute discussion en Comité de sélection ;

- Les Juniors et U21 ayant réalisés les prérequis Seniors seront automatiquement proposés au Comité de Sélection en juniors.

Classement :

A l'issue des évaluations nationales, deux classements spécifiques seront établis pour les Juniors Garçons et les Juniors Filles.

Les tireurs ayant réalisés le prérequis seront proposés au comité de sélection au regard de :

- La meilleure performance de M1 **ou** M2 avec l'ajout des éventuels points F1 **+** F2

Seront pris en compte en cas d'égalité :

- 1 / le score de la 2^e performance (sur M1 **ou** M2) avec l'ajout des éventuels points sur F1 **+** F2
- 2 / La performance de M1**+** F1

Des équipes mixtes ne seront présentées que dans les épreuves olympiques. La composition de ces équipes mixtes sera effectuée selon les performances des tireurs sélectionnés dans les épreuves en individuel à l'issue des évaluations nationales.

L'inscription d'une équipe ne se fera que pour les Championnats de référence, dès lors que trois athlètes seront sélectionnés en individuel.

REGLES DE SELECTIONS JG et JF :

- Pour prétendre à une sélection en Championnat d'Europe 10m, un niveau de performance individuelle est exigé par épreuve. Les athlètes devront l'avoir réalisé au moins une fois en match de qualification.

Prérequis « Championnat d'Europe » à réaliser en match	
10m JF	10m JG
625,0	624,5

***La liste des sélectionnés sera officialisée et communiquée
au plus tard un mois avant le début des compétitions concernées***